

- ⊕ Consultations en cours – restructuration et planification de l’effectif des cadres
- ⊕ Suivi à notre session de perfectionnement
- ⊕ Constitution de l’exécutif 2018-2019 – une invitation

⊕ **Consultations en cours – restructuration et planification de l’effectif des cadres**

Nous sommes en période de consultation. Nous avons en effet reçu de l’employeur, le 4 avril dernier, les propositions de restructuration pour plusieurs des services administratifs de la CSDM. Nous avons préparé à votre intention et joint à ce communiqué un document synthèse qui vous permettra de constater les changements soumis pour 2018-2019. Vous y verrez plusieurs rehaussements et créations de postes cadres, de même que d’autres changements qui portent davantage à réflexion. Le 25 avril prochain, l’employeur nous précisera ensuite la planification des effectifs cadres. Nous saurons alors comment l’employeur prévoit procéder pour la gestion des postes qui seront abolis, créés ou transformés. Nous espérons déjà que l’employeur saura agir avec cohérence, équité et transparence, de même qu’en conformité avec la réglementation convenue à cet effet.

Le rôle de l’association dans ce processus et de soumettre à l’employeur un avis sur ces changements qu’il projette. La CSDM s’attend ainsi à une première réaction portant sur la structure d’ici la fin de la semaine de même qu’un avis sur la planification de l’effectif des cadres avant le 2 mai, pour que nos positions puissent être prises en compte dans ce qui sera soumis au Conseil des commissaires pour adoption le 9 mai prochain.

Nous aurons besoin de votre contribution pour que cet avis reflète toute votre intelligence ainsi que vos préoccupations. Pour ce faire, votre Conseil exécutif a choisi de procéder par envois courriel plutôt qu’en vous réunissant. Ceci permet que des préoccupations individuelles soient traitées privément et que nous puissions considérer concurremment tant les avis des cadres dirigeants que des cadres qui sont plus près des opérations courantes.

Vous recevez donc un premier document aujourd’hui; vous recevrez ensuite, au plus tard ce mercredi, un projet de texte résumant la position projetée par votre Conseil exécutif, position que vous pourrez commenter par retour de courriel. Un troisième document concernant la planification des effectifs sera produit à votre intention et vous sera transmis dès que possible après le 25 avril, toujours avec l’espoir que vous pourrez y réagir pour alimenter notre avis final, qui vous sera transmis au plus tard le 2 mai prochain. L’échéancier est serré, mais nous sommes confiants d’y arriver avec votre soutien.

Tous les avis que vous nous transmettez à l’adresse acm@csgm.qc.ca ou que vous partagerez avec l’un des officiers de votre Conseil exécutif sera pris en compte et alimentera nos réflexions.

L'ACM a, par ailleurs, le rôle de soutenir individuellement les cadres qui seront affectés par les changements proposés. À cet égard, nous enjoignons tout membre ayant besoin de soutien à s'adresser directement à l'un des officiers de son association :

- Krimo Azouaou
- Julie Belhumeur
- Yvon Caty
- Marc Croteau
- Massimo Muoio
- Daniel Martin
- Anne Poirier

⊕ **Suivi à notre session de perfectionnement**


Tel que nous en avons convenu, nous vous transmettons le fichier utilisé par notre conférencier en soutien à sa présentation, en espérant que ce document puisse alimenter la poursuite de votre réflexion sur la créativité et l'innovation en gestion.

⊕ **Constitution de l'exécutif 2018-2019 – une invitation**

L'an 2018-2019 sera pour votre association une année de transition. D'une part, nous aurons à suppléer au départ de certains officiers de votre Conseil exécutif. Nous savons déjà, en consultant nos statuts et règlement, que quatre postes seront soumis au processus électoral, à savoir les deux vice-présidences de même qu'un poste de secrétaire et un poste de conseiller ou conseillère. Il y aura assurément des postes vacants en raison notamment des deux postes actuellement vacants. Il y aura des annonces formelles à ce sujet sous peu.

D'autre part, l'an 2018-2019 sera la deuxième année de mon quatrième et dernier mandat à la présidence de l'ACM. Ceci signifie qu'une relève à la présidence doit être préparée et soutenue. Nous avons une association dynamique, en pleine croissance après des années difficiles et disposant d'une excellente santé financière. Surtout, notre association est respectée et écoutée tant à l'échelle nationale que localement; nous en avons eu la preuve à maintes reprises au cours des dernières années. Nous aurons ainsi à assurer ensemble la pérennité de cet état de choses. Je vous invite donc à réfléchir à votre possible implication au sein de votre association, et à en parler aux membres de votre Conseil si la chose vous intéresse.

Au plaisir et à l'honneur de vous représenter,



Daniel Martin, président